

CG(2024)46-OJ
Le 26 mars 2024

46^e Session du Congrès

Strasbourg, Palais de l'Europe et le Parlement européen
26-28 mars 2024

ORDRE DU JOUR RÉUNION PUBLIQUE

L'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français) ainsi qu'en allemand et italien sauf indication contraire.

Les informations sur les langues supplémentaires disponibles pour les séances et les réunions (valables à la date indiquée ci-dessus) sont mentionnées dans cet ordre du jour et sur le calendrier des réunions [[CG\(2024\)46-01](#)].

Légende :
EN Anglais
FR Français
DE Allemand
IT Italien
TR Turc
UKR Ukrainien

Les documents de la session sont disponibles sur le site du Congrès via ce code :



En raison de la rénovation de l'hémicycle du Conseil de l'Europe, toutes les séances plénières de la 46^e Session se tiendront dans l'hémicycle du Parlement européen.

Toutes les autres réunions se tiendront au Palais de l'Europe.

En prenant la parole lors de la réunion, vous acceptez que votre déclaration soit filmée et enregistrée. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pourra utiliser ce matériel à des fins de formation, d'éducation et de communication internes et externes.

Les données à caractère personnel seront traitées conformément [au Règlement du Secrétaire Général du 17 avril 1989 instaurant un système de protection des données pour les fichiers de données à caractère personnel au Conseil de l'Europe](#) et dans le respect de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel ([STE n°108](#)) et son protocole d'amendement ([STCE n°223](#)).

Le Conseil de l'Europe n'est pas responsable de toute utilisation faite par un tiers du matériel vidéo ou audio de cette réunion, qui nécessite le consentement exprès des participants à la session.

Lundi 25 mars 2024 - les réunions auront lieu au Palais de l'Europe

Réunions des Bureaux [EN/FR/DE/IT]

9h30-10h30, Salle 6

Bureau de la Chambre des régions

9h30-10h30, Salle 8

Bureau de la Chambre des pouvoirs locaux

10h45-12h15 et 14h00-15h30, Salle 10

Bureau du Congrès

Séminaire des nouveaux membres du Congrès - 13h00-14h00

Salle 6

Réunion d'information ouverte à tous les membres du Congrès, secrétaires de délégations et conseillers [EN/FR/DE/IT]

Réunions des groupes politiques - 15h45-17h45

Salle 9

Groupe du Parti Populaire Européen au Congrès (PPE/CCE)
[EN/FR/DE/IT/TR]

Salle 8

Groupe des Socialistes, Verts et Démocrates Progressistes
(SOC/V/DP) [EN/FR/DE/IT/TR]

Salle 6

Groupe Indépendant, Libéral et Démocratique (GILD)
[EN/FR/DE/IT/TR]

Salle 10

Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens (CRE)
[EN/DE/IT/TR]

Réunion des Secrétaires des délégations nationales - 15h40-16h20

Salle 11

Réunion d'information
suivi par une pause-café avec les délégués jeunes

Mardi 26 mars 2024 - Réunions des commissions – les réunions auront lieu au Palais de l'Europe

[EN/FR/DE/IT/TR]



Commission de monitoring	8h45-10h00, salle 5
Commission des questions d'actualité	8h45-10h00, salle 9
Commission de la gouvernance	8h45-10h00, salle 10

Mardi 26 mars 2024 – la réunion aura lieu à l'hémicycle du Parlement européen

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/TR]

10h30-12h30

* Délai de dépôt des amendements : mardi 19 mars 2024, 10h00





10h30	Ouverture de la 46^e Session du Congrès par le Président Marc COOLS	
10h35	Vérification des pouvoirs des nouveaux membres [CG(2024)46-04] Présentation par les corapporteurs : Andrew BOFF, Royaume-Uni (R, CRE) et Martine DIESCHBURG-NICKELS, Luxembourg (L,GILD) Débat et vote sur le projet de résolution [CG(2024)46-02]*	
10h40	Adoption de l'ordre du jour de la 46^e Session [CG(2024)46-OJ] Adoption du procès-verbal de la dernière séance de la 45^e Session (26 octobre 2023) [CG(2023)45-PV-03] Adoption de la composition des commissions du Congrès [CG(2024)46-03]	
10h45	Allocution de Marija PEJČINOVIĆ-BURIĆ, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe	
11h05	Révision des Règles et procédures du Congrès Présentation par les corapporteurs : Xavier CADORET, France (L, SOC/V/DP) et Gunn Marit HELGESEN, Norvège (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de résolution [CG(2024)46-11]*	
11h45	Allocution de Dunja MIJATOVIĆ, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe Echange de vues	
12h30	Suspension de la séance	
12h45	EVENEMENT : Inauguration : exposition sur le 50 ^e anniversaire de la "révolution des œillets" – Représentation Permanente de Portugal (au foyer de l'hémicycle du Palais de l'Europe)	

Mardi 26 mars 2024 – la réunion aura lieu à l'hémicycle du Parlement européen

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/TR/**UKR]

14h30-19h30

* Délai de dépôt des amendements : mardi 19 mars 2024, 10h00




14h30	<p>La guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine**</p> <p>Présentation par les corapporteuses : Martine DIESCHBURG-NICKELS, Luxembourg (L, GILD) et Gunn-Marit HELGESEN, Norvège (R, PPE/CCE)</p> <p>Débat</p> <p>Vote sur l'amendement [CG(2024)46-12-AMDT] et sur le projet de déclaration [CG(2024)46-12]*</p> <p>Protéger les droits des enfants de l'Ukraine</p> <p>Allocutions en ligne de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Daria HERASYMCHUK, Commissaire du Président de l'Ukraine pour les droits des enfants et la réhabilitation des enfants, Ukraine- Galyna MINAYEVA, Maire de Chuhuiv, Kharkiv oblast, Ukraine <p>Débat</p>	
15h45	<p>Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Italie</p> <p>Présentation par les corapporteurs : Andrew LEADBETTER, Royaume-Uni (L, CRE) et Randi MONDORF, Danemark (R, GILD)</p> <p>Débat</p> <p>Vote sur les amendements [CG(2024)46-13-AMDT] le projet de recommandation [CG(2024)46-13]*</p> <p>Allocution de Roberto CALDEROLI, Ministre des affaires régionales et autonomies, Italie (participation en ligne)</p> <p>Questions</p>	
16h45	<p>Les autorités locales et régionales en tant qu'acteurs et garants de l'État de droit</p> <p>Présentation par le rapporteur : Stewart DICKSON, Royaume-Uni (R, GILD)</p> <p>Débat</p> <p>Vote sur les amendements [CG(2024)46-20-AMDT] projet de résolution et le projet de recommandation [CG(2024)46-20]*</p>	
17h30	<p>Les collectivités locales et régionales en Europe face à la montée de l'antisémitisme et de la haine antimusulman</p> <p>Allocutions de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Kaya COMER-SCHWARTZ, Conseillère principale du Conseil d'Islington, Londres, Royaume-Uni- Evein OBULOR, Directrice de la Coalition des villes contre le racisme (ECCAR), Allemagne- Bertil COTTIER, Président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance <p>Débat</p>	
18h45	<p>Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Norvège</p> <p>Présentation par les corapporteurs : Thibaut GUIGNARD, France (L, PPE/CCE) et Carla DEJONGHE, Belgique (R, GILD)</p> <p>Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2024)46-14]*</p> <p>Allocution de Ole Gustav NARUD, Secrétaire d'état, Ministère des affaires communales et des collectivités territoriales, Norvège</p> <p>Questions</p>	
19h30	Clôture de la séance	

Mercredi 27 mars 2024 - la réunion aura lieu au Palais de l'Europe

Chambre des pouvoirs locaux [EN/FR/DE/IT/TR]

9h00-12h30, Salle 5

* Délai de dépôt des amendements : mercredi 20 mars 2024, 10h00

9h00	Ouverture de la session de la chambre par le Président Bernd VÖHRINGER
9h05	Adoption de l'ordre du jour de la chambre [CG(2024)46-OJ]
9h10	Communication du Président de la chambre [CPL(2024)46-01]
9h25	Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Andorre Présentation par les corapporteurs : Jean-Paul BASTIN, Belgique (L, PPE/CCE) et Christine CHEVALLEY, Suisse (L, GILD) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL(2024)46-02]*  Allocution de Ladislau BARÓ, Ministre des Relations institutionnelles, de l'Education et des Universités, Andorre (message vidéo)
	Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Monténégro Présentation par les corapporteurs : Cemal BAS, Türkiye (L, PPE/CCE) et Sören SCHUMACHER, Allemagne (R, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL(2024)46-03]* 
	Débat thématique : l'Environnement : Quelles les responsabilités pour les autorités locales ? [CPL(2024)46-05] <ul style="list-style-type: none">- Corine MAUCH, Maire de Zürich, Suisse- Einar ÞORSTEINSSON, Maire de Reykjavík, Islande- Liana LIU IOANNIDES, déléguée jeune du Congrès, Chypre Débat
	Observation des élections locales en République de Moldova (5 novembre 2023) Présentation par le rapporteur : Vladimir PREBILIC, Slovénie (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur projet de recommandation [CPL(2024)46-04]* 
12h29	Adoption du rapport abrégé de la session de la chambre [CPL(2024)46-DEC]
12h30	Clôture de la session de la chambre par le Président

Mercredi 27 mars 2024 - la réunion aura lieu au Palais de l'Europe

Chambre des régions [EN/FR/DE/IT/TR**UKR]

9h00-12h30, Salle 9


9h00	Ouverture de la session de la chambre par la première Vice-Présidente Gunn Marit HELGESEN, Norvège (PPE/ECC)
9h05	Adoption de l'ordre du jour de la chambre [CG(2024)46-OJ]
9h10	Communication de la première Vice-Présidente de la chambre [CPR(2024)46-01]
	Le droit à l'accès à l'eau menacé : les enjeux pour les territoires** [CPR(2024)46-02] Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">- Tetiana OBYDENNA, Première adjointe au maire de Nikopol, Ukraine- Debora GONÇALVES, déléguée jeune du Congrès, Portugal Débat
	Régions interculturelles : faire vivre la diversité [CPR(2024)46-02] Table ronde présidée par Gunn-Marit HELGESEN (PPE/CCE, Norvège) avec la participation de : <ul style="list-style-type: none">- Eunice ROMERO, Directrice générale des migrations, de l'asile et de la lutte contre le racisme, Gouvernement de Catalogne, Espagne- Lia MONTALTI, Conseillère régionale d'Émilie-Roumanie, Italie- Daniel SJÖGREN, Président de la Commission des arts et de la culture, Municipalité de Skellefteå, Suède- Afia Mansoor AHMED, déléguée jeune du Congrès, Allemagne Débat
	Exode des services d'intérêt général des régions périphériques et rurales [CPR(2024)46-02] Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">- Radim SRŠEŇ, Vice-ministre du développement régional, Tchéquie, (participation en ligne)- Enrique GARCILAZO, Chef de l'Unité des politiques régionales et rurales, Division du développement régional et de la gouvernance à multinationaux, OCDE- Viorel FURDUI, Directeur général, Congrès des pouvoirs locaux de Moldova (CALM), Conseiller municipal, Strășeni, République de Moldova- Maria Virginia ILIUTA déléguée jeune du Congrès, Espagne Débat
12h29	Adoption du rapport abrégé de la session de la chambre [CPR(2024)46-DEC]
12h30	Clôture de la session de la chambre par la première Vice-Présidente

Mercredi 27 mars 2024 - la réunion aura lieu à l'hémicycle du Parlement Européen

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/TR]

14h30-19h30

* Délai de dépôt des amendements : mercredi 20 mars 2024, 10h00

14h30	Adoption du procès-verbal de la séance du Congrès du 26 mars 2024 [CG(2024)46-PV-01am] [CG(2024)46-PV-01pm]
14h32	Adoption des textes approuvés par la Chambre des pouvoirs locaux [CG(2024)46-06]
14h40	Présidence du Liechtenstein du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (15 novembre 2023 – 17 mai 2024) Allocution de Sabine MONAUNI, Vice-Première Ministre, Ministre de l'Intérieur, de l'Economie et de l'Environnement au nom de la Présidence du Comité des Ministres Réponse orale aux questions écrites [CG(2024)46-15] <i>Date limite de dépôt des questions écrites : lundi 25 mars 2024, 16h00</i>
15h30	Le rôle des autorités locales et régionales dans le soutien aux forces démocratiques et à la société civile bélarussiennes Allocution de Sviatlana TSIKHANOUSKAYA, Cheffe des forces démocratiques bélarussiennes Echange de vues
16h30	Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en France Présentation par les corapporteurs : Bryony RUDKIN, Royaume-Uni (L, SOC/V/DP) et Matija KOVAC, Serbie (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2024)46-16] *  Allocution de Dominique FAURE, Ministre déléguée auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, France Questions
17h30	Clôture de la séance
	30^e anniversaire du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux [CG(2024)46-21] Ouverture par Marc COOLS, Président du Congrès, Sabine MONAUNI, Vice-Première Ministre, Ministre de l'Intérieur, de l'Economie et de l'Environnement, Liechtenstein et Vasco Alves CORDEIRO, Président du Comité européen des régions (message vidéo) Nouveaux défis à relever : la démocratie locale est-elle prête ? Table ronde avec la participation des orateurs invités : <ul style="list-style-type: none">- Dominique FAURE, Ministre déléguée auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, France- Josep DALLERÈS, membre du Groupe de réflexion de haut niveau du Conseil de l'Europe, ancien ambassadeur auprès du Conseil de l'Europe, Andorre,- Danela ARSOVSKA, Maire de Skopje, Macédoine du Nord- José Manuel RIBEIRO, Maire de Valongo, Portugal- Željko VUKŠA-FEJŽIĆ, délégué jeune du Congrès, 2023, Bosnie et Herzégovine Débat
19h30	Clôture
19h45	EVENEMENT : Réception offerte conjointement par la représentation Permanente de Liechtenstein et le Congrès (foyer de l'hémicycle du Palais de l'Europe)

Jeudi 28 mars 2024

Réunion du Bureau du Congrès – la réunion aura lieu au Palais de l'Europe




8h30-9h15, Salle 10 [EN/FR/DE/IT]

Jeudi 28 mars 2024 - la réunion aura lieu à l'hémicycle du Parlement Européen

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/TR]

10h00-13h00

* Délai de dépôt des amendements : jeudi 21 mars 2024, 10h00

10h00	Adoption des procès-verbaux des sessions des chambres et de la séance du Congrès du 27 mars 2024 [CPL(2024)46-PV], [CPR(2024)46-PV] et [CG(2024)46-PV-02]
10h05	Réponses locales et régionales aux catastrophes naturelles et aléas climatiques : de la préparation au risque à la résilience Présentation par les corapporteurs : Jean-Paul BASTIN, Belgique (L,PPE/CCE) et Christian DEBÈVE, France (R, GILD) Allocution de Daniela BEHRENS, ministre de l'Intérieur et du Sport, Land allemand de Basse-Saxe, Allemagne Débat et vote sur le projet de résolution et le projet de recommandation [CG(2024)46-17]* 
11h10	Sommet de l'avenir 2024 de l'ONU (23-24 septembre 2024) Présentation par les corapporteurs : Gunn-Marit HELGESEN, Norvège (R, PPE/CCE) et Carla NUNES TAVARES, Portugal (L, SOC/V/DP) Allocution de Arnaud NGATCHA, Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'Europe, des relations internationales et de la francophonie, France Débat Vote sur l'amendement [CG(2024)46-19-AMDT] le projet de recommandation [CG(2024)46-19]* 
12h05	Projet de Convention cadre sur l'intelligence artificielle, les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit, approuvé le 14 mars 2024 par le Comité sur l'intelligence artificielle du Conseil de l'Europe (CAI) Présentation par par Hanne JUNCHER, Directrice de la sécurité, de l'intégrité et de l'Etat de droit, Direction Générale des Droits humains et de l'Etat de droit, Conseil de l'Europe Débat
12h25	Suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale en Croatie Présentation par les corapporteurs : Gobnait NI MHUIMNEACAIN, Irlande (L, GILD) et Cecilia DALMAN EEK, Suède (R, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2024)46-18]* 
12h55	Adoption du rapport abrégé de la 46^e Session [CG(2024)46-DEC]
13h00	Clôture de la 46^e Session par le Président du Congrès

L'ATTENTION DES MEMBRES EST ATTIRÉE SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Le vote électronique : les votes en séance plénière (l'hémicycle du Parlement européen) se feront via un badge nominatif qui sera distribué avant l'ouverture de la session à tous les représentants ou aux suppléants dûment désignés ayant inscrits à la session avant le 15 mars 2024. Les votes dans les commissions et les chambres (Palais de l'Europe) se feront via l'application de KUDO on-line.
- Conditions et délais de dépôt des amendements (congress.session@coe.int) : au plus tard à **10h00, 7 jours avant le jour** où le débat est ouvert sur les textes auxquels ils se réfèrent. Les amendements doivent être signés par 5 délégués d'au moins deux délégations nationales pour les textes débattus en séance plénière ou par 5 délégués d'au moins deux délégations nationales siégeant dans une chambre pour les textes débattus dans cette chambre.
- **Inscription des orateurs** : l'inscription des orateurs pour les débats doit être effectuée directement dans Congress Connect ou auprès du Secrétariat de la Séance devant la tribune présidentielle
- **Bureau des finances** : 1076/1078
- **Service de la Séance** pour toute question : Bureau 1081

- **TEMPS DE PAROLE DANS LES DÉBATS – Article 30 paragraphes 6 et 7 des Règles et procédures du Congrès**
 6. Le temps de parole des délégués est limité comme suit :
 - a. rapporteurs uniques présentant un rapport : dix minutes ;
 - b. corapporteurs présentant un rapport : six minutes chacun ;
 - c. rapporteurs uniques répondant aux interventions : cinq minutes ;
 - d. corapporteurs répondant aux interventions : trois minutes chacun ;
 - e. présidents des commissions répondant (à leur demande) aux interventions : trois minutes ;
 - f. autres orateurs (sauf pour des déclarations personnelles, pour la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements) : trois minutes ;
 - g. orateurs pour des déclarations personnelles, la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements ou des sous-amendements : une minute.

 7. Lorsqu'il n'y a pas assez de temps pour que tous les orateurs soient entendus pendant la durée à l'article 30.6, le Président peut décider de réduire le temps de parole ou de ne pas permettre à toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs de s'exprimer.